



Journée mondiale du vélo du 3 juin 2022 :

**Le Centre Baclesse propose
à ses salariés un atelier
de réparation de vélos**

A l’occasion de la journée mondiale du vélo le 3 juin 2022, le Centre François Baclesse propose à ses salariés un atelier d’entretien et de réparation des vélos.

Un réparateur viendra sur place pour entretenir et réparer les vélos des salariés, le **3 juin entre 8h et 19h**. Cet entretien est un service offert par l'établissement (main d'œuvre offerte). Le prix des éventuelles pièces à remplacer est à la charge des salariés.

Cet atelier s’inscrit dans la politique de promotion de l’usage du vélo du Centre François Baclesse.

Depuis la signature de son plan de mobilité en 2015, le Centre François Baclesse a mis en place de nombreuses **mesures pour inciter les salariés à utiliser leur vélo** afin de se rendre sur leur lieu de travail :

- nouvel abri-vélo couvert et sécurisé,
- nouveaux stationnements vélo,
- accès aux douches pour les salariés venant à vélo,
- mise à disposition d’antivol sécurisé,
- essai de vélo à assistance électrique
- forfait mobilité durable (ex. Indemnité kilométrique vélo)...

En 2022, le Centre a également augmenté le montant de la **prise en charge des frais kilométriques des salariés** venant à vélo au travail de 0,25 € par km à **0,30 € par km** et augmenté le **plafond** de cette indemnité à **300 €** au lieu de 200 € (forfait mobilité durable).

Plusieurs **aménagements pour les cyclistes** sont également réalisés par Caen la mer autour du Centre François Baclesse. Ainsi, courant mai 2022, un abaissement du trottoir le long de la piste cyclable sur le boulevard Harris a été réalisé pour permettre aux cyclistes d’entrer directement sur le parking du Centre. Ces aménagements résultent d’une coopération entre le Centre et Caen la mer dans le cadre de notre plan de mobilité.

En 2019 : 55 salariés du Centre François Baclesse prenaient le vélo pour venir au travail (soit 5,49 % de l’effectif).

En 2022 : 72 salariés ont été convaincus par ce mode de transport (soit 7 % de l’effectif). Cela représente 30 % d’augmentation en 3 ans.

Afin de valoriser sa politique vélo et développer de nouvelles actions, le Centre François Baclesse vient de s’engager dans le **programme employeur pro-vélo** dans l’objectif d’obtenir le label employeur pro-vélo en 2023.

Ce label valorise les employeurs qui mettent en œuvre des actions ambitieuses, spécifiques au vélo et conformes au cahier des charges élaboré par la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB).

Contact presse :

Jusqu'au 7 juin 2022 : Sophie TAILLARD

Chargée de communication / Tél. 02 31 45 51 74 / s.taillard@baclesse.unicancer.fr

A partir du 8 juin 2022 : Hermeline DELEPOUVE

Directrice communication, relations internationales et mécénat

Tél : +33(0)2 31 45 40 91 / +33(0)6 99 56 79 84

h.delepouve@baclesse.unicancer.fr

A propos du Centre François Baclesse

Le Centre François Baclesse est l'un des 18 Centres de lutte contre le cancer français. Etablissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC), membre du réseau Unicancer, le Centre François Baclesse consacre la totalité de son activité de soins au diagnostic et au traitement des cancers. Il assure également une mission de recherche et d'enseignement en cancérologie. Le Centre François Baclesse prend en charge près de **27 000 patients** par an, dont **7 572 nouveaux patients**. Il compte **1 099 professionnels**, dont **151 médecins et chercheurs** et accueille environ **600 étudiants** des filières médicales et paramédicales par an. Le Centre dispose d'un service de Radiothérapie parmi les 3 plus complets de France en proposant depuis juillet 2018 des traitements par protonthérapie, ainsi que d'une offre en soins de support la plus large au niveau national.

Acteur de service public hospitalier, le Centre François Baclesse ne pratique ni secteur privé, ni dépassement d'honoraires et applique uniquement des tarifs conventionnels. D'utilité publique, il peut recevoir des dons et des legs, en toute exonération fiscale.

Le Centre a été certifié en A par la Haute Autorité de Santé (HAS) en octobre 2019 pour 6 ans, soit le niveau le plus élevé. Il est également le 1er centre français à avoir obtenu en avril 2020 la certification européenne EUSOMA pour son Institut Normand du Sein (INS). Ce label est attribué par la société européenne des spécialistes du cancer du sein (European Society of Breast cancer Specialists).

Le Centre est accrédité « Comprehensive Cancer Centre » par l'Organisation des Instituts Européens du Cancer (OECI) depuis juin 2020.

A propos d'Unicancer

Unicancer est l'unique réseau hospitalier français dédié à 100 % à la lutte contre le cancer et la seule fédération hospitalière nationale dédiée à la cancérologie. Il réunit 19 établissements de santé privés à but non lucratif : les 18 Centres de lutte contre le cancer (CLCC) et 1 membre affilié, répartis sur 21 sites dans toute la France. Les CLCC prennent en charge plus de 530 000 patients par an (en court-séjour, HAD et actes externes).

Unicancer est aussi le premier promoteur académique d'essais cliniques en oncologie, à l'échelle européenne, avec 100 essais cliniques actifs promus, près de 6 300 patients inclus, 57 000 patients enregistrés dans la base de données ESME.

Reconnu comme leader de la recherche en France, le réseau Unicancer bénéficie d'une réputation mondiale avec la production d'un tiers des publications françaises d'envergure internationale en oncologie (source : étude bibliométrique/ Thomson Reuters). Au total, près de 800 essais cliniques (inclusions ou suivis) sont promus en 2019 par le réseau Unicancer, plus de 15% des patients des CLCC sont inclus dans les essais cliniques et plus de la moitié des PHRC dévolus aux CLCC.

Les 18 CLCC et la direction R&D d'Unicancer sont certifiés ISO 9001:2015 pour leur recherche clinique.



3 avenue général Harris
BP 45026
14076 CAEN Cedex 05
FRANCE

www.baclesse.fr

